



Avis public d'élection

Municipalité de Saint-Hilarion

Date du scrutin 2021-11-07

ERRATUM

Le point 2 de l'avis public d'élection donné le 13 septembre 2021 aurait dû se lire comme suit :

2. Toute déclaration de candidature à l'un de ces postes doit être produite au bureau de la présidente ou du président d'élection aux jours et aux heures suivants :

Du 17 septembre au 1^{er} octobre 2021

Horaire

| | | |
|----------|------------------|----------------------|
| Lundi | 9 h 00 à 12 h 00 | De 13 h 00 à 16 h 00 |
| Mardi | 9 h 00 à 12 h 00 | De 13 h 00 à 16 h 00 |
| Mercredi | 9 h 00 à 12 h 00 | De 13 h 00 à 16 h 00 |
| Jeudi | 9 h 00 à 12 h 00 | De 13 h 00 à 16 h 00 |
| Vendredi | 9 h 00 à 12 h 00 | Fermé |

Nous vous suggérons de prendre rendez-vous.

Attention : le vendredi 1^{er} octobre 2021, le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue.

Donné à Saint-Hilarion, ce 23 septembre 2021.

Nathalie Lavoie

Présidente ou président d'élection